



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
INTEGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX**

- ÉRAIFT -

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

Appel international à manifestation d'intérêt pour le cours intitulé :

« Capacité de charge (2 ECTS) »

(1 ECTS correspond à 30 heures de cours dont 10 à 12 heures de présentiel ou de cours à distance)

1 BREVE DESCRIPTION DE L'ERAIFT

1.1 Généralités

L'Ecole régionale postuniversitaire d'Aménagement et gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT) organise trois Masters Régionaux, ainsi qu'une formation doctorale (PhD) en Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux.

A l'instar d'autres établissements d'enseignement supérieur et universitaire, l'ERAIFT a quatre missions essentielles : l'enseignement, la recherche-action, les formations continues et les prestations de service. S'agissant de la recherche scientifique, elle se fait en collaboration avec d'autres institutions internationales dont l'Université de Liège, l'Université Catholique de Louvain, le Musée Royal d'Afrique centrale, l'Université de Gand, l'Université Laval, etc.

1.2 Gouvernance régionale de l'ERAIFT

L'ERAIFT est un **Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO**. Elle dispose d'un **Accord de Siège** signé avec le gouvernement de la République Démocratique du Congo. Sa gouvernance est régionale et comporte quatre organes de gestion :

1. La Conférence des Etats Membres ;
2. Le Conseil d'Administration (CA) ;
3. Le Conseil Académique et à la Recherche (CAR) ;
4. La Direction.

1.3 Partenaires techniques et financiers de l'ERAIFT

Les principaux partenaires techniques et financiers de l'ERAIFT sont :

- **Partenaires financiers** : RDC, UE, GIZ, UNESCO, PACODEL, Royaume de Belgique, JICA (OIBT), CIFOR, Nature+ (AWAC), FAO, CIRAD, CEEAC, USFS, WCS, WWF, WBI, etc.

- **Partenaires techniques** : MRAC, ULiège, Gembloux Agro-Bio Tech, HIST, Université d'Hanoi, EFG, Université Fédérale de Para, Institut Indonésien des Sciences, ISNB, Université Paris-Est Marne La Vallée, Visio Terra, Universités de Dschang et de Yaoundé I (Cameroun), USTM et ENEF (Gabon), UNIKIS, ICCN, UGent, CIRAD, ATIBT, FIB, ULaval, Jardin Botanique de Meise, RAPAC, RIFFEAC, etc.

Bien qu'implantée sur le campus de l'Université de Kinshasa qui l'héberge, l'ERAIFT dispose d'une autonomie académique, administrative et financière. D'autres détails supplémentaires sur le fonctionnement de l'Ecole sont consultables sur son site web : www.eraift-rdc.org

2 ORGANISATION ET MISE EN ŒUVRE DE TROIS MASTERS REGIONAUX

2.1 Organisation des enseignements des trois masters régionaux

Depuis l'année académique 2017-2018, l'ERAIFT en partenariat avec quelques institutions régionales, organise trois programmes de formation dans divers métiers suivants :

1. Master Professionnel diplômant en **Gestion des Aires protégées (GAP)** ;
2. Master Professionnel diplômant en **Technique d'Aménagement forestier (TAF)** ;
3. Master de Recherche en **Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (AGIFT)**.

Ce programme de formation régionale est mis en œuvre grâce à un accord de collaboration avec les institutions sous-régionales suivantes : les **universités de Dschang et de Yaoundé I** ainsi que l'**école de Faune de Garoua au Cameroun** ; l'**école des Eaux et Forêts de Libreville** et l'**université des Sciences et Techniques de Masuku, au Gabon** ; et l'**université de Kisangani en RDC** (Protocole d'Accord signé le 12/06/2015 à Kinshasa). Le programme est arrimé au système LMD de la réforme de Bologne, et prévoit, entre autres, la **mobilité des apprenants et des formateurs dans les institutions régionales pour les cours de spécialisation** prévus au troisième semestre.

Cette formation régionale couvre quatre semestres ventilés comme suit :

- Un **tronc commun** sur les deux premiers semestres à l'ERAIFT (semestres I et II), pendant lequel les étudiants apprennent les fondamentaux de **l'approche systémique**. C'est la base pédagogique et conceptuelle de l'ERAIFT, et par ricochet, le fil conducteur des enseignements et de la recherche. Cette première année vise donc à développer chez les apprenants les **compétences générales (Cg)** basées sur l'approche systémique. Elle se déroule exclusivement à l'ERAIFT.
- Le semestre III est destiné aux **cours de spécialisation** visant à développer chez les apprenants les **compétences spécifiques (Cs)** liées aux futurs métiers (GAP ou TAF). Il se réalise dans les

institutions régionales partenaires qui présentent les meilleures offres de formation et de bonnes structures d'ancrage.

- Enfin, le semestre IV, le dernier, est destiné aux **travaux de fin de cycle ou Mémoire** et se réalise souvent dans le pays d'origine de l'étudiant. La soutenance publique du mémoire se déroule à l'ERAIFT, soit en physique ou en visioconférence selon le cas.

2.2 Diversité régionale au sein des promotions de master

La première promotion des masters régionaux a commencé son parcours le 12/12/2017 pour prendre fin le 30/11/2019. Elle était constituée de **42 étudiants venant de 11 pays différents**. Une deuxième cohorte de **42 apprenants représentant neuf nationalités différentes** est en cours de formation. Cette promotion a débuté la formation le 10/02/2020 à l'ERAIFT (tronc commun), l'année 1 ou le tronc commun prend fin le 31/12/2020. Les cours de spécialisation commenceront à la deuxième année, au troisième semestre, dans les institutions régionales suivantes : les étudiants qui ont choisi la filière « GAP » seront accueillis à l'Ecole de Faune de Garoua (EFG), et ceux ayant opté pour l'option « TAF » seront reçus à l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM). Ce semestre 3 de spécialisation couvre la période de janvier à juin 2021.

2.3 Financement du programme régional

Le financement de ce programme régional est essentiellement assuré par l'Union Européenne au travers du PIR 11^{ème} FED dans le cadre du programme ECOFAC 6 (Convention de financement RCO/FED/039-795 ECOFAC 6). Hormis cette subvention de base, l'ERAIFT bénéficie d'autres financements directs, sous forme de bourses d'étude, ce qui garantit sa viabilité académique et institutionnelle. A titre d'exemples, citons les bourses d'étude offertes par le Service Forestier du Gouvernement Américain (USFS), Wildlife Conservation Society de la République du Congo (WCS/Brazzaville), etc.

3 OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Les cursus de formation des masters régionaux de l'ERAIFT ont été revus lors d'un atelier tenu à Gembloux Agro-Bio Tech (Université de Liège) en janvier 2020. **Pour le master « gestion des aires protégées » (GAP), ce cursus intègre un cours intitulé « Capacité de charge » (Code Cs 1.9 du cursus de l'ERAIFT), qui devra être dispensé durant le semestre III. Il est destiné à expliquer aux apprenants l'organisation des tâches relatives aux trois aspects titrant le cours, tout en leur signifiant les enjeux socio-économiques relatifs à ces activités. La présente manifestation à intérêt a trait à la sélection d'un enseignant-chercheur assurant ce cours.**

Pour l'année académique 2020-2021, ce cours aura lieu à l'Ecole de Faune de Garoua (EFG, Cameroun) au cours du premier semestre de l'année 2021 (la période exacte sera fixée

ultérieurement). Pour l'enseignant retenu, le cours aura lieu en présentiel ou par visio-conférence, en fonction des circonstances.

4 PROFIL DU POSTULANT

Le profil exigé pour candidater à cette offre d'enseignement est :

- Être détenteur d'un diplôme de doctorat en agronomie ou domaines approchants. Une photocopie authentifiée et légalisée du diplôme (respectivement au niveau de l'institution et de la mairie) est nécessaire ;
- Jouir du statut d'enseignant-chercheur d'université (acte de nomination et charges horaires nécessaires) ;
- Avoir des publications scientifiques récentes – au cours des cinq dernières années – dans des revues internationales dans le domaine relatif au cours ciblé (liste des publications) ;
- Assurer dans d'autres institutions universitaires les enseignements similaires à ce cours (liste de ces cours, institutions concernées et années académiques) ;
- Démontrer sa participation à des congrès internationaux ou conférences scientifiques (preuves de participation) ;
- Démontrer une maîtrise de l'approche systémique (dans sa lettre de motivation et à travers ses productions ou activités) ;
- Démontrer une capacité à enseigner en français et en anglais, si besoin ;
- Faire preuve de probité morale et d'éthique professionnelle (attestation de bonne vie et mœurs nécessaire) ;
- Être disponible et engagé pendant la durée de la formation pour l'encadrement des travaux de recherche se rapportant à ce cours (Mémoire ou TFC).

5 PROCEDURE DE CANDIDATURE

5.1 Eléments du dossier

Chaque postulant devra fournir les éléments suivants, tout en respectant les consignes entre parenthèses :

1. Une **lettre de motivation**, en versions française et anglaise (1 page maximum pour chaque), montrant, à l'aide d'un argumentaire, ses compétences et expérience professionnelle pour assurer ce cours ;
2. Un **curriculum vitae actualisé**, reprenant clairement son expertise scientifique et expérience professionnelle dans le domaine du cours ciblé, et les enseignements similaires dispensés dans d'autres institutions universitaires éventuellement (maximum 10 pages) ;

3. Son **projet pédagogique** se rapportant à ce cours (selon le modèle repris en annexe : maximum 5 pages) ;
4. Le **contenu minimum du cours** selon l'approche par compétence ou par métier, présentant les objectifs du cours, la structuration du cours (cours magistral : CM, travail dirigé et pratique : TD/TP, travail personnel de l'étudiant : TPE) ; les principales lectures recommandées (références bibliographiques pertinentes et à portée des étudiants) (maximum 10 pages) ;
5. Références ou **contacts de deux personnalités scientifiques** d'obédience internationale, susceptibles de fournir un avis éclairé sur le postulant ;
6. Une **attestation de bonne vie et mœurs, et d'aptitude physique** de moins de 6 mois.

5.2 Modalités de soumission du dossier

Le dossier de candidature, comprenant toutes les pièces citées précédemment, sera compilé en **un seul fichier PDF ne dépassant pas 10 mégaoctets (Mo)** et sera transmis **uniquement par courriel** à l'adresse : recrutement@eraift-rdc.org avec copie à info@eraift-rdc.org et jp.mate@eraift-rdc.org

Les dossiers de candidature sont attendus à l'ERAIFT avant le **30/11/2020 à 16 heures** (heure de Kinshasa).

Contacts supplémentaires éventuels :

Directeur de l'ERAIFT
Université de Kinshasa
B.P. 15.373, Kinshasa
Tél. : 00243814261188 / 00243817061647
République Démocratique du Congo

6 PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les dossiers reçus seront minutieusement examinés par le Conseil Académique et à la Recherche de l'ERAIFT (CAR) en collaboration avec les institutions régionales partenaires. Les dossiers transmis au-delà de l'échéance ne seront pas pris en considération ; il en sera de même pour les dossiers incomplets.

L'ERAIFT étant un Centre de Catégorie II de l'UNESCO, elle pratique la discrimination positive à l'endroit de la femme, si bien qu'à compétence égale, la candidature féminine est encouragée.

Seul le candidat retenu sera informé et notifié.

Fait à Kinshasa, le 12/11/2020.

Le Directeur de l'ERAIFT

Baudouin MICHEL

ANNEXE : Fiche d'engagement pédagogique (à remplir)

Année académique : 2020 – 2021

➤ Intitulé du cours (et Code) :

➤ Enseignant (nom et prénoms, institution et contacts) :

Contenus du cours	Modules
1. Acquis d'apprentissage (objectifs d'apprentissage) du cours	
2. Prérequis et corequis / Modules de cours optionnels recommandés	
3. Activités d'apprentissage prévues et méthodes d'enseignement	
4. Mode d'enseignement (présentiel, enseignement à distance)	
5. Lectures recommandées ou obligatoires et notes de cours	
6. Modalités d'évaluation et critères	
7. Contacts de l'enseignant	
8. Remarques organisationnelles et moyens d'enseignement	
9. Notes en ligne	
10. Stage(s) requis	

Fait à le/...../2020.